



GÉRER UN CONTENTIEUX PRUD'HOMAL

Préparer son dossier et organiser sa défense

La juridiction prud'homale intervient pour régler les litiges pouvant survenir entre employeurs et salariés. Cette institution est dotée de structures et de règles de fonctionnement particulières qu'il convient de respecter afin de mener à bonne fin la résolution d'un litige. Il est essentiel de constituer son dossier en amont et de choisir les meilleurs axes de défense.

FORMATIONS COURTES

INITIATION

Ref. : 8910014

Durée :
1 jour - 7 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 935 €
HT

Repas inclus

OBJECTIFS

Identifier les zones à risque majeur en droit du travail
Bien préparer son dossier en prévision d'un litige
Maîtriser les différentes phases et particularités de la procédure prud'homale

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Responsables des ressources humaines et du personnel
Responsables contentieux
Juristes en droit social

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances en droit du travail

COMPÉTENCES ACQUISES

Préparer au mieux votre dossier en défense et maîtriser les particularités de la procédure prud'homale.

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont
Présentiel
E-quiz aval

PROGRAMME

Gérer un contentieux prud'homal

Anticiper et réduire le risque de contentieux

- Identifier les risques majeurs à l'embauche
- Réduire les risques lors de l'exécution du contrat
- Rompre le contrat de travail en toute sécurité

Préparer le dossier prud'homal





Maîtriser les règles de preuve

- Connaître les moyens de preuve recevables et leur valeur : témoignages, attestations, documents internes...

- Identifier les précautions liées à la constitution de son dossier

Exercice d'application : identification des moyens de preuve admis à partir d'exemples concrets

Communiquer les pièces à la partie adverse

- Respecter le principe du contradictoire
- Maîtriser les étapes de la procédure et limiter les coûts

Saisir le conseil de prud'hommes

- Règles de compétence et modalités de saisine

Recourir au référé prud'homal

- Identifier les cas de figure et les mesures susceptibles d'être ordonnées

Optimiser la tentative de conciliation

- Connaître ses modalités et les mesures provisoires que le bureau de conciliation peut décider

Identifier les mesures d'instruction que le juge peut ordonner

- L'enquête, l'expertise et le renvoi à un conseiller rapporteur

Le jugement et son exécution

- Apprécier la règle de l'unicité de la demande et ses exceptions
- Distinguer les différentes voies d'exécution d'un jugement

Connaître les voies de recours et leurs délais

- Appel et pourvoi en cassation : cerner les risques réels d'aggravation des condamnations

Mise en situation : gestion des incidents majeurs susceptibles de compliquer le déroulement du procès

Maîtriser les coûts

- Estimer la durée et le coût d'un contentieux prud'homal et les sanctions pécuniaires encourues

- Mesurer l'intérêt de transiger en cours de procédure

Exercice d'application : transaction ou contentieux : élaboration d'un tableau de calcul de risques

Organiser au mieux sa défense

Comparution personnelle et représentation

- Se faire représenter ou assister

Connaître les précautions procédurales à chaque étape du procès

- Présenter sa défense aux conseillers prud'homaux : définir la stratégie à mettre en place

INTERVENANTS

Thomas CHEVALIER
avocat associé
CHEVALIER AVOCAT

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

LIEUX ET DATES

À distance

13 déc. 2022

14 mars 2023

19 sept. 2023

